

tribunal d'Île et demander l'exécution de la décision rendue. La demande peut être présentée par écrit ou oralement lors de l'audience. Statement Toutes les parties à une affaire doivent aider la Cour à traiter les affaires équitablement.



Port Vila : PMB 9041,
26715 / 22420

Isangel, Tanna : 33903
Lakatoro, Malekula : 48423
Luganville, Santo : 36457

OPENING HOURS

7:30 am— 11:30 am

1:30 pm— 4:30 pm

This brochure is authorised by the Chief Justice of the Republic of Vanuatu and produced by the Supreme Court.

Note: The information contained in this brochure is intended as a guide for all court users, in particular, the unrepresented litigants.

This brochure is current as at 30 June 2020.

Court Website : <http://courts.gov.vu> or
<http://judiciary.gov.vu>



LIVRET D'INFORMATION SUR LA PROCEDURE CIVIL DES TRIBINAUX D'ÎLES

Quel est le pouvoir du tribunal d'Île ?

Le tribunal d'île a le pouvoir d'entendre:

- Les affaires dont la valeur demander équivaut à VT 50 000 ou moins,
- Les demandes d'entretien des enfants
- Les demandes d'entretien familial
- Des requêtes et des problèmes coutumiers
- Les affaires de dettes

Comment faire parvenir une affaire devant le tribunal?

Vous déposerez une réclamation auprès du tribunal d'Île de votre lieu de résidence ou là où l'incident a eu lieu. La réclamation a pour but d'informer le Tribunal de vos problèmes, c'est-à-dire, le tort qui vous a été causé et ce que vous demandez à la cour.

Que dois-je faire lorsque je reçois une réclamation?

Si vous n'admettez pas la demande énoncée dans la déclaration, vous devez, au moins 7 jours avant la date de l'audience, déposer une déclaration de défense au tribunal d'île auprès duquel la déclaration a été déposée.

Que faire si le demandeur m'a aussi cause du tort?

Vous pouvez déposer une demande reconventionnelle avec votre défense en indiquant ce que le demandeur vous a fait et ce que vous demandez en retour.



Combien cela coûte-t-il de déposer une demande et une demande reconventionnelle?

Il vous coutera 1,000 vatu pour déposer une demande et 1,000 vatu pour déposer une demande reconventionnelle.

Que se passe-t-il si les parties ne comparaissent pas devant le tribunal?

Le tribunal peut délivrer une convocation pour la comparution des parties, radier leur cause et/ou prononcer un jugement par défaut en faveur de la partie présente.

Que puis-je faire si je pense que le défendeur n'a pas de preuve solide?

Si vous pensez que la défense n'est pas solide, vous pouvez demander au tribunal de radier la défense et rendre un jugement en votre faveur.

Que se passe-t-il après le dépôt de la réclamation?

Le demandeur et le défendeur se présen-

teront devant tribunal à la date indiquée de la première audience et la Cour les informera de la suite du procès.

Que se passe-t-il durant l'audience?

- Le greffier lira la réclamation au demandeur et aux juges du Tribunal d'Île
- Le demandeur racontera ensuite sa version de l'histoire, présenter ses preuves et appeler ses témoins.
- Le défendeur racontera ultérieurement sa version de l'histoire, présentera ses preuves et appellera ses témoins, s'il en a.
- Le demandeur et le défendeur peuvent mutuellement se poser des questions ainsi qu'aux témoins.
- Après avoir entendu tous les preuves, la Cour rendra un jugement.
- La partie gagnante peut demander le remboursement de ses dépenses.

Que puis-je faire si je ne suis pas satisfait du jugement?

Si vous n'êtes pas satisfaite de la décision, vous pouvez faire appel au Tribunal de Première Instance dans les 30 jours suivant la date du jugement.

Que se passe-t-il si le défendeur n'honore pas la décision du tribunal?

Le plaignant peut s'adresser au même